

## Adresse de la section de la Montagne de Paris, lors de la séance du 1er frimaire an III (21 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la section de la Montagne de Paris, lors de la séance du 1er frimaire an III (21 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 24-25;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2012\\_num\\_102\\_1\\_19596\\_t1\\_0024\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19596_t1_0024_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 15/07/2019

remettre les rênes dans les mains de ces hommes qui ont souillé la république par cruautés inconnus jusqu'à nos jours.

Nous venons vous féliciter de votre décret qui suspend les séances des jacobins, périsse ceux qui par la terreur voudroient replonger la patrie dans l'esclavage et la servitude, nous sommes la et si les factieux osent encore lever une tête audacieuse et entamer la Convention nationale, nous saurons vous faire un rempart de nos corps, et les faire rentrer dans la poussière d'où jamais ils n'eussent dû sortir.

Restez fermes à votre poste Législateurs, frapper les intrigants et les fripons, qui par des discours astucieux voudroient nous replonger dans l'esclavage et la servitude, nous sommes la et si les factieux osent encore lever une tête audacieuse et entamer la Convention nationale, nous saurons vous faire un rempart de nos corps, et les faire rentrer dans la poussière d'où jamais ils n'eussent dû sortir.

*Vive la République française une et indivisible et vive la Convention nationale.*

LE PRÉSIDENT (64) : La protestation que vous venez de faire contre cette Adresse vous prouve combien il est nécessaire que les bons citoyens assistent à leurs sections : le crime veille quand le patriotisme s'endort.

Citoyens, redoublez d'activité ; mais qu'elle soit dirigée par la raison, par l'amour de la patrie. Serrez-vous les uns contre les autres ; pardonnez à vos ennemis ; qu'ils marchent avec vous pour le salut de la patrie. Oubliez les haines personnelles ; les tyrans ne les fomentaient qu'afin d'exciter les divisions et de régner plus aisément. Éclairez celui qui n'est qu'égaré ; joignez-vous à vos représentants ; et, en dépit de tous nos ennemis, nous établirons le gouvernement républicain sur des bases solides et durables.

Mention honorable, insertion au Bulletin.

\*\*\* : Vous venez d'entendre le véritable vœu de la section des Amis-de-la-Patrie ; celui qu'on vous apporta, il y a dix jours, n'était que l'ouvrage de quelques intrigants qui avaient à leur tête un nommé Cayeux (sic) (65), ci-devant commensal de la maison de Condé, et que je vous donne pour un franc royaliste. Ce Cayeux fut membre de la commune de Paris, et même chargé de l'administration des subsistances de cette ville. Vous vous rappelez comment elle fut approvisionnée, malgré les sommes énormes qui furent données pour cet objet. J'appelle l'attention du comité de Sûreté générale sur ce Cayeux, et sur ceux qui l'accompagnaient, et qui ne valent sûrement pas mieux que lui.

Renvoyé au comité de Sûreté générale. (66)

(64) *Moniteur*, XXII, 556. *Bull.*, 1<sup>er</sup> frim.; *Mess. Soir*, n° 826.

(65) Cailleux (Michel, François).

(66) *Moniteur*, XXII, 556. *J. Fr.*, n° 787.

## h

[*La section des Droits-de-l'Homme à la Convention nationale, le 1<sup>er</sup> frimaire an III*] (67)

Une société jadis célèbre, mais depuis conspiratrice a prétendu rivaliser de pouvoir avec la Convention nationale.

Vous avez bien mérité de la patrie en détruisant cette agrégation monstrueuse, usurpatrice des droits du peuple.

Les scélérats, ils avoient osé dire qu'ils feroient un rempart de leurs corps à leurs lâches complices ; mais le peuple dont ils avoient usurpé le nom a déjoué leurs viles manoeuvres.

La section des Droits de l'Homme vient en masse seconder votre mâle énergie ; elle ne connoit d'autre point de ralliement que la Convention nationale. Elle attend avec impatience que les conspirateurs courbent leurs têtes chargées de crime sous le glaive de la loi.

LE PRÉSIDENT (68) : Les mesures que la Convention a prises ont été sanctionnées par l'opinion publique. Cette force irrésistible a prouvé que si des hommes qui ont le caractère du lion, qui en ont emprunté la crinière (*On rit et l'on applaudit vivement.*) sans en avoir la force ni le courage, ont cru dompter le peuple, ils se sont étrangement trompés ces hommes, puisqu'ils en portent encore le nom. Il en est qui ont parlé comme eux, parce qu'ils étaient égarés par eux, parce qu'ils étaient trompés par leur caractère, effrayés par leur réputation colossale, par le pouvoir dont ils abusaient. La Convention est appuyée sur la raison et sur la force du peuple ; elle étendra une main de fer sur les coupables, elle la retiendra pour ne pas frapper l'innocent.

Citoyens, vous avez prouvé à tous les départements que, s'il s'élève encore quelque animal cruel, vous saurez le terrasser : allez dans vos sections, éclairez ceux qui ne sont que trompés ; abandonnez les haines particulières, qui ne servent qu'à diviser les bons citoyens, et réunissez-vous à la Convention pour conduire au port le vaisseau de la République.

## i

[*La section de la Montagne à la Convention nationale, le 30 brumaire an III*] (69)

Citoyens représentants,

Une société jadis populaire rivalisoit vos pouvoirs, usurpant la souveraineté, elle dictoit impe-

(67) C 328, pl. 1453, p. 10. *Moniteur*, XXII, 555; *Bull.*, 1<sup>er</sup> frim.; *Rép.*, n° 62; *Ann. Patr.*, n° 690; *C. Eg.*, n° 825; *F. de la Républ.*, n° 62; *J. Fr.*, n° 787; *Gazette Fr.*, n° 1054; *M.U.*, n° 1349; *J. Paris*, n° 62; *J. Perlet*, n° 789.

(68) *Moniteur*, XXII, 555-556. *Bull.*, 1<sup>er</sup> frim.

(69) C 328, pl. 1453, p. 15 avec les signatures de COILLOT, président et POUPARDI, secrétaire. *Moniteur*, XXII, 556; *Bull.*, 2<sup>o</sup> frim.; *Rép.*, n° 62; *Débats*, n° 789, 875-876; *Ann. Patr.*, n° 690; *F. de la Républ.*, n° 62; *J. Fr.*, n° 787; *Gazette Fr.*, n° 1054; *M.U.*, n° 1349; *Mess. Soir*, n° 826; *J. Paris*, n° 62; *J. Perlet*, n° 789.

rieusement des loix à la République ; par ses correspondances, par ses nombreuses affiliations, elle avoit trouvé le secret de s'emparer de toutes les administrations, de les peupler d'individus entièrement à sa disposition, pour mieux multiplier ses moyens de desordre et d'anarchie, et nous reconduire plus promptement au despotisme ; les dangers de la république croissoient en proportion des pouvoirs de cette secte conspirative. Ses chefs étoient autant d'Omar du dernier Mahomet : formés à son école, ils avoient hérité et de ses fureurs et de sa perfidie ; ils vouloient couvrir la France de seïde en fanatisant les cytoyens, ou semant par tout la terreur et la proscription : Citoyens Législateurs, vous avez vu le precipice, votre sage decret du 22 brumaire l'a comblé.

D'où sont sortis tous les maux qui depuis plusieurs mois ont désolé la république ? n'est-ce pas de ce foyer de contre-révolution ? D'où sont sortis les grands conspirateurs ? Ces derniers tirans qui ont couvert la france de sang et de deuil ? n'est-ce pas de ce foyer de contre-révolution ? où ont-ils trouvé des deffenseurs et des amis ? n'est-ce pas dans ce foyer de contre-révolution ? Législateurs, le glaive de la loi les a frapés mais la tyrannie n'en existoit pas moins après eux. C'étoit l'hydre de l'Erne, n'en abbatre qu'une seule tête, elle renaïsoit sur le champ : nouvel hercule, vous les avés tous abbatu du même coup ; c'est la une des victoires les plus signalés, sur les despotes coalisés, vous avez détruit, renversé leur dernier espoir, vous avez rendu en même temps au vrai patriote, son courage et son énergie au peuple sa dignité, aux sociétés populaires tout leur caractère en les purgeant du venin qui les infestoient. Tous les cytoyens renaissent, Législateurs, parmi ceux qui composent ce rassemblement, nous aimons à nous le persuader, il s'y trouvoit beaucoup d'individus séduits égarés, mais le prestige une fois détruit, ils n'en deviendront que plus zélés deffenseurs de cette liberté, qu'auparavant ils outragoient.

La section de la Montagne dans sa séance d'hier, une des plus nombreuses qui se soit tenue depuis long-temps a unanimement applaudi à votre energie, elle a arrêté de se rendre dans votre sein, pour vous en témoigner sa joie, elle renouvelle le serment de deffendre de tous ses moyens la représentation nationale, de combattre la tyrannie, sous quelque masque et dans quelque lieu qu'elle se présente.

*Vive la République, vive la Convention.*

LE PRÉSIDENT (70) : La Convention maintiendra les sociétés populaires, qui sont garanties par la constitution, avec le même courage qui a fermé la Société des Jacobins, cette Société qui a rendu jadis à la patrie des services qui lui mériteront des pages honorables dans l'histoire, mais qui, depuis le 9 thermidor, n'étoit plus que la fosse aux lions. (*Applaudissements redoublés.*) La Convention aura les yeux fixés sur le bonheur du peuple ; elle enterrera les animaux féroces dans leur repaire. (*Applaudissements.*)

(70) *Moniteur*, XXII, 556. *Bull.*, 2 frim.; *J. Fr.*, n° 787; *M.U.*, n° 1349.

j

[*La section de Brutus à la Convention nationale, Paris, le 30 brumaire an III*] (71)

Représentans du peuple français !

Il appartient à un peuple libre d'emettre son vœu avec franchise et fermeté. C'est surtout dans le sein de sa représentation qu'il doit épancher ses craintes et ses allarmes. Vous voyez devant vous des hommes libres. Ils vous parleront sans crainte le langage de la vérité.

Législateurs ! depuis la fondation de la République plusieurs factions se sont élevées pour en renverser l'edifice naissant. Mais la vertu du peuple et le grand caractère déployé par la Convention nationale les ont alternativement abattues.

De toutes les factions celle qui menace le plus la liberté publique ; celle dont les suites malheureuses furent incalculables, celle qui porta les coups les plus sensibles au corps social, est sans doute la faction Robespierre. L'ignorance et la corruption tels étoient les uniques idoles. De nombreuses bastilles s'élevaient sur tous les points de la République. La mort moissonnait sur l'échaffaud des milliers de victimes. Le commerce étoit proscrit ; l'agriculture méprisée, les sciences et les arts gémissaient sous la verge de la tyrannie ; la vertu étoit un moyen de contre-révolution.

Nuit du 9 au 10 thermidor ! nuit à jamais mémorable ! tu vivras dans le Panthéon de l'histoire ! nos derniers neveux célébreront ta mémoire ! si un ambitieux projetait encore l'asservissement de son pays, ils se ressouviendront de toi et le tyran sera abattu.

Mais, Représentans du Peuple, nous vous le disons avec franchise ! votre ouvrage est imparfait ! vous avez a la vérité terrassé le tyran, mais ses complices existent encore ! ils ne sont pas tous tombés sous la masse nationale. La faction des hommes de sang n'a pu voir avec indifférence le triomphe des principes et de la vertu. Aussi s'est-elle agitée en tout sens pour faire revivre le terrorisme. Elle s'est coalisée avec tous les crimes pour egarer l'opinion publique, pour la tenir dans une fluctuation perpétuelle ; alimenter l'anarchie et secouer le brandon de la guerre civile. Mais les continueateurs sont connus, l'indignation publique les a signalés, la france entière réclame a grands cris leur juste chatiment, leurs efforts seront vains ! le peuple restera fidèle a la représentation nationale, le peuple n'aime pas plus les crimes des uns que les formes acerbes des autres.

Quels sont, Représentans, quels sont les ressorts secrets que les oppresseurs ont fait mouvoir pour opérer la désorganisation du corps social ?

(71) C 328, pl. 1453, p. 9 avec les signatures de L. DUPÉRON, CH. F RAMBOURG, LE HEURTEUX, rédacteurs. BOISSON dit QUERCY, chef de brigade, CHOCQUET commissaire de police et 59 autres signatures. *Moniteur*, XXII, 597-598; *Bull.*, 1<sup>er</sup> frim.; *Rép.*, n° 62; *Ann. Patr.*, n° 690; *F. de la Républ.*, n° 62; *J. Fr.*, n° 787; *Gazette Fr.*, n° 1054; *M.U.*, n° 1350; *Mess. Soir*, n° 826; *J. Paris*, n° 62; *J. Perlet*, n° 789.